

# Le président de la Fédération française des échecs fait cavalier seul

Des mairies ont négocié avec Bachar Kouatly l'instauration d'ateliers scolaires. Mais c'est sa société familiale qui bénéficie des contrats

## ÉCHECS

**B**achar Kouatly a l'habitude d'avoir plusieurs coups d'avance. Logique, pour un joueur d'échecs, qui plus est un grand maître international. Depuis décembre 2016, l'homme a une autre attribution : il préside la Fédération française des échecs (FFE). Les municipalités d'Agen, Chartres et Villejuif (Val-de-Marne) le savent bien. Durant le second semestre 2018, elles ont conclu avec lui un contrat pour la mise en place d'ateliers d'initiation au jeu d'échecs, prévus pour l'année scolaire en cours.

D'après les informations du *Monde*, aucun de ces marchés publics n'a rapporté d'argent à la fédération. Ils ont tous profité à la société familiale de Bachar Kouatly, spécialisée dans l'édition d'un magazine (*Europe Echecs*) ainsi que dans l'animation d'ateliers pédagogiques : environ 100 000 euros venant d'Agen, 120 000 euros de Chartres (hors taxes) et 150 000 euros de Villejuif (hors taxes aussi).

En juillet 2018, cette société anonyme à responsabilité limitée s'appelait Promotion jeux de l'esprit (PJE) et affichait un chiffre d'affaires de 1,1 million d'euros. Elle avait Bachar Kouatly pour gérant. Depuis, elle a changé de nom, de forme juridique et de dirigeant, selon une annonce légale parue il y a un mois. C'est le fils de l'intéressé, Sami Kouatly, qui préside ce qui est devenu une société par actions simplifiée. L'entreprise a maintenant pour nom Ideal, acronyme d'Institut développement échecs animation loisir. D'après les derniers comptes annuels que *Le Monde* a consultés,

**« Je n'ai pas suivi [ces] dossiers. Ce sont d'autres personnes qui s'en sont occupées »**

BACHAR KOUATLY

Bachar Kouatly en possède vingt-neuf parts. Son fils, la trentième.

Alors qu'en juin 2018 le conseil municipal d'Agen avait approuvé « un partenariat entre la ville, l'éducation nationale et la Fédération française des échecs », un élu d'opposition a fait part, le 18 mars, de ses doutes au maire de la ville, Jean Dionis du Séjour (MoDem). Celui-ci a répliqué qu'il considérait ces ateliers d'initiation comme un « grand succès pédagogique ». L'édile, à tort, a qualifié PJE d'« opérateur » marchand de la FFE.

### Une plainte déposée

Ces contrats ont fait réagir certains licenciés. Le 5 mars, l'un d'eux a déposé une plainte contre le dirigeant auprès du procureur de la République pour ce qu'il estime être une prise illégale d'intérêts. La lettre déplore une confusion entre les différentes fonctions de M. Kouatly, rappelant qu'Agen a accueilli le championnat de France en 2017 (comme en 2016, avant l'élection), et que Chartres s'apprête à le faire en août.

Contacté par *Le Monde*, Bachar Kouatly dit ignorer ce dépôt de plainte contre lui : « Vous me l'apprenez. » Le dirigeant « conteste absolument » toutes suspicions de prise illégale d'intérêts. « Je ne suis

pas là pour m'enrichir », se défend-il. Il plaide surtout « la négligence » et concède qu'il aurait dû abandonner plus tôt la gérance de sa société. La situation ayant déjà soulevé des interrogations, le grand maître international ajoute avoir envoyé « dès mars 2017 » une lettre au ministère des sports pour signifier sa volonté de renoncer à sa fonction de gérant. Le ministère n'a pas répondu à nos sollicitations pour confirmer ou infirmer le propos.

Le sexagénaire insiste sur l'existence, bien avant l'élection à la FFE, de ses ateliers pédagogiques dans deux autres villes de banlieue parisienne : au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) et à Orsay (Essonne). Il assure, par ailleurs, connaître les maires d'Agen et de Chartres depuis une date antérieure à sa prise de fonction fédérale. A l'inverse de celui de Villejuif, qu'il reconnaît avoir rencontré « après ».

« Je ne suis pas en train de me soustraire à ma responsabilité », affirme Bachar Kouatly. Tout en ajoutant : « Franchement, je n'ai pas suivi du tout les dossiers [des trois contrats les plus récents], leur libellé. Ce sont d'autres personnes qui s'en sont occupées. » Le dirigeant refuse de préciser qui en particulier.

« Il n'y a jamais eu la moindre équivoque dans les discussions que j'ai pu mener avec toutes les villes avec lesquelles j'ai discuté depuis mon élection à la tête de la FFE », a aussi réagi M. Kouatly dans une lettre adressée, jeudi 21 mars, aux présidents de clubs. « Ni moi ni mon fils ne touchons ou n'avons touché aucune rémunération ni dividende de la société », assure-t-il. ■

ADRIEN PÉCOUT